



Parc photovoltaïque de Laspeyres

Publié le 12/02/2021 par www.ladepeche.fr

Mercredi dernier Jean-Luc Lasserre, maire de Marignac-Laspeyres recevait Frank Maes, responsable du développement multi – Energies Renouvelables de Voltalia en Occitanie, chargé de l'implantation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance de 5 MWc sur l'emplacement d'une ancienne carrière végétalisée de 11,7 ha.

Jean-Luc Lasserre se réjouit de ce projet initié par le conseil municipal en 2016 qui se concrétise aujourd'hui avec la nouvelle équipe municipale, en partenariat avec la société française Voltalia opérateur intégré dans ce domaine. Voltalia est une entreprise internationale pionnière du secteur des énergies renouvelables, qui œuvre depuis plusieurs années à développer des sites de production d'électricité verte en France et à l'international. "Nous voulons nous inscrire durablement dans les territoires et accompagner leur développement par la réalisation de projets utiles, sensés et à forte valeur ajoutée" précise Frank Maes.

La municipalité a convenu avec Voltavia de maintenir la libre circulation des promeneurs autour du périmètre clôturé de la centrale. Le permis de construire déposé en octobre 2017 auprès des services de l'Etat a été délivré en mai 2018, et le bail signé le 30 décembre 2020 pour 30 ans. La surface initiale a été réduite de moitié afin de protéger les zones sensibles riches en biodiversité.

A partir de 2017, une étude a été faite pour la sauvegarde des espèces, faune et flore qui depuis la fermeture de la carrière en 1990 s'étaient développées. Un suivi et un accompagnement sont prévus.

C'est l'entreprise Naudin de Cazères qui a effectué d'octobre à décembre, les travaux préparatoires. La construction de la Centrale se poursuit jusqu'en juillet 2021 pour une mise en service en août 2021.

Cette centrale photovoltaïque au sol sera composée de 11760 panneaux posés sur des structures fixes en plan incliné vers le Sud, alignées en rangées selon la direction Est-Ouest. La puissance annuelle sera de 6622 MWh par an soit l'équivalent de la consommation électrique domestique (hors chauffage et eau chaude) annuelle de 5650 personnes.

"La centrale photovoltaïque avec ses revenus va nous permettre de mener à bien d'autres projets au sein de la commune" nous dit Jean-Luc Lasserre, il ajoute : "Une partie des travaux se termine, aucune gêne n'a été enregistrée dans le village et nous en sommes satisfaits. Nous avons hâte de valider l'achèvement des travaux et de fêter cela avec l'ensemble de la commune dès que les conditions nous le permettront."

Pour retrouver l'article, [Cliquez ICI](#)



MAIRIE

